



Guéret, le 29 décembre 2017

Communiqué de presse

Renforcement des contrôles routiers pour la nuit de la Saint-Sylvestre

Le préfet de la Creuse rappelle aux usagers de la route, de respecter la plus grande vigilance et les règles de conduite dans leurs déplacements, notamment pour la Saint-Sylvestre.

A cette occasion, les automobilistes seront nombreux à rejoindre leurs familles et amis pour passer le réveillon et ces mêmes automobilistes souhaiteront rentrer chez-eux après les festivités.

De nombreux facteurs peuvent engendrer un accident de la circulation : état de fatigue, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ou de stupéfiant, vitesse excessive, téléphone au volant... Préparez votre retour en respectant les consignes de la prévention routière : « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. »

Afin de lutter contre ces comportements mais surtout pour préserver la sécurité de chacun, **les forces de police et de gendarmerie seront présentes sur l'ensemble du département**, notamment le soir du réveillon du nouvel an et le 1^{er} janvier. Plusieurs contrôles, plus particulièrement du taux d'alcoolémie, seront effectués sur tous les axes routiers principaux et secondaires, en présence de membres du corps préfectoral.

Le préfet vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous rappelle un adage essentiel pour la sécurité routière :

« Quand on tient à quelqu'un, on le retient »

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet de la Creuse